

Tout savoir sur les nouvelles recommandations CACES®



Les nouvelles catégories de matériels

R482

	CAT. A	Engins compacts, limités à la liste exhaustive suivante : Pelles hydrauliques à chenilles ou sur pneumatiques ≤ 6T, Compacteurs de masse ≤ 6T, Chargeuses à chenilles ou sur pneumatiques ≤ 6T, Moto-basculeurs ≤ 6T, Chargeuses-pelleteuses ≤ 6T, Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100cv
	CAT. B1	Engins d'extraction à déplacement séquentiel : Pelles hydrauliques à chenilles ou sur pneumatique > 6T, Pelles multifonctions
	CAT. B2	Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel : Machines automotrices de sondage ou de forage
	CAT. B3	Engins rail-route à déplacement séquentiel : Pelles hydrauliques rail-route
	CAT. C1	Engins de chargement à déplacement alternatif : Chargeuses sur pneumatiques > 6T, Chargeuses-pelleteuses > 6T
	CAT. C2	Engins de réglage à déplacement alternatif : Bouteurs, Chargeuses à chenilles > 6T
	CAT. C3	Engins de nivellement à déplacement alternatif : Niveleuses automotrices
	CAT. D	Engins de compactage : Compacteurs à cylindres, pneumatiques ou mixtes > 6T, Compacteurs à pieds d'ameurs > 6T
	CAT. E	Engins de transport : Tombereaux rigides ou articulés
	CAT. F	Chariot de manutention tout-terrain
	CAT. G	Conduite des engins hors production

R486

	CAT. A	PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur de lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant -> ÉLEVATION VERTICALE CACES® UNIQUE POUR LES PEMP DE TYPE 1A ET 3A
	CAT. B	Toutes les autres PEMP -> ÉLEVATION MULTIDIRECTIONNELLE CACES® UNIQUE POUR LES PEMP DE TYPE 1B ET 3B
	CAT. C	Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B

R489

	CAT. 1A	Transpalettes à conducteur porté / Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite : Hauteur de levée ≤ 1,20m
	CAT. 1B	Gerbeurs à conducteur porté : Hauteur de levée > 1,20m
	CAT. 2A	Chariots à plateau porteur : Capacité de charge ≤ 2t
	CAT. 2B	Chariots tracteurs industriels : Capacité de traction ≤ 25t
	CAT. 3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux : Capacité nominale ≤ 6t
	CAT. 4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux : Capacité nominale > 6t
	CAT. 5	Chariots élévateurs à mât rétractable
	CAT. 6	Chariots élévateurs à poste de conduite éleable : Hauteur de plancher > 1,20m
	CAT. 7	Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

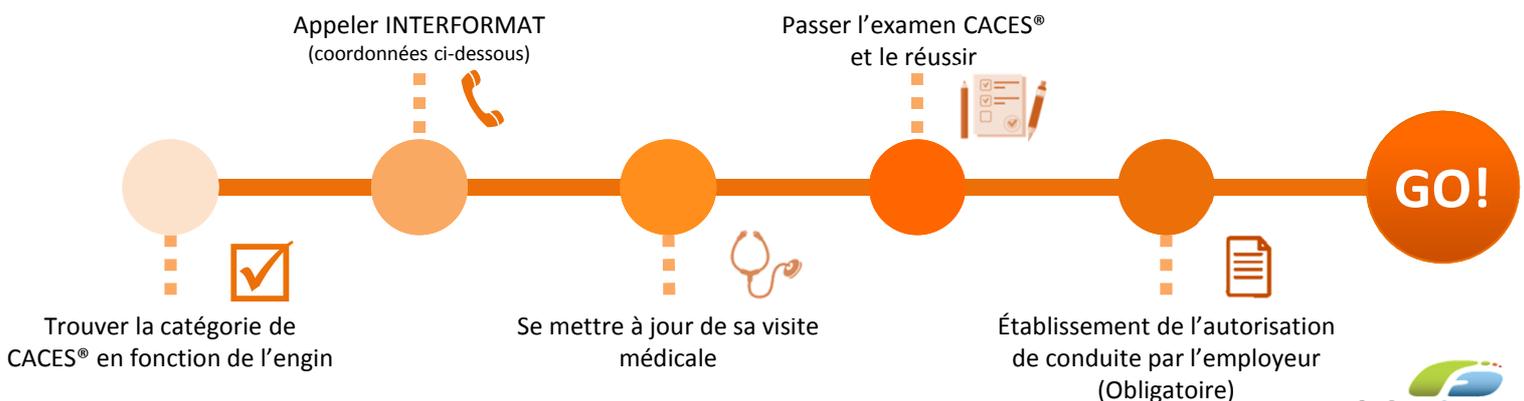
R485

	CAT. 1	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant : Hauteur de levée entre 1,20m et 2,50m
	CAT. 2	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant : Hauteur de levée Supérieure à 2,50m

R484

	CAT. 1	Ponts roulants et portiques à commande au sol
	CAT. 2	Ponts roulants et portiques à commande en cabine

Les étapes à suivre avant d'utiliser son CACES®



Nous contacter : Le Mans : 02 43 40 83 40 / Laval : 02 43 56 05 05